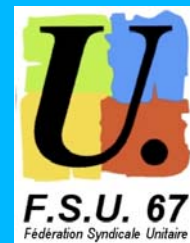




SNUipp-FSU 67
10, rue de Lausanne
67000 STRASBOURG

Tél : 03 90 22 13 15
Mail : snu67@snuipp.fr
Site internet : <http://67.snuipp.fr/>
Page Facebook : <http://www.facebook.com/basrhin.snuippfsu>



Comité de suivi des rythmes scolaires du 25 septembre 2013 Compte rendu du SNUipp-FSU

Mme le Recteur préside la séance d'aujourd'hui.

Présents :

Administration et associations : Mme le Recteur, M Le Directeur académique du Bas-Rhin, un représentant de la direction académique du Haut-Rhin, des Ien. Des représentants des parents d'élèves, des représentants des collectivités territoriales, les représentants des associations culturelles.

Organisations syndicales : Elus du personnel du SNUipp-FSU67 et de la Cfdt.

Compte-rendu de la séance :

Cette deuxième rencontre présentait un premier état des lieux à quelques semaines de la rentrée dans les 35 communes de l'Académie (12 dans le Bas-Rhin et 23 dans le Haut-Rhin) passées aux nouveaux rythmes scolaires. Cette réforme concerne pour l'instant environ 5600 élèves, soit 3,5% et principalement des communes rurales ou de petites tailles ainsi que 2 villes plus importantes (Bischwiller et Littenheim).

Les PEDT de ces différentes communes ont été présentées. L'organisation de la nouvelle semaine scolaire, le positionnement des APC et des activités périscolaires prises en charge par les mairies ou leur absence, la durée des pauses méridiennes, les contenus des APC et des activités, les dérogations obtenues (le samedi à la place du mercredi ou durée de la journée de classe) ...autant de communes, autant de schémas que nous mettrons en ligne dès réception du PowerPoint qui nous a été présenté. Tout semble possible.

Un certain nombre de points ont été soulevés et attendent des réponses, des explications, des aménagements :

- une plus grande fatigue des enfants a été constatée un peu partout
- les disparités sont très grandes entre les communes : qualité et quantité des activités proposées, absence dans certaines communes de toute activité remplacée par une garderie, parfois payante. Le SNUipp-FSU67 s'inquiète une nouvelle fois de cette inégalité d'accès à des activités périscolaires de qualité et gratuites pour l'ensemble des élèves du département.
- occupation des locaux : le besoin des collectivités d'occuper les salles de classe pour éviter les déplacements des enfants et par manque de locaux « propres » doit prendre en compte le fait que les enseignants doivent avoir accès à "une salle" pour travailler dans l'école au départ des enfants. Le SNUipp-FSU67 a soulevé cette question qui impacte directement les conditions de travail des enseignants. Mme le Recteur y sera très attentive.
- Il reste 700 communes ou RPI (86,7% des élèves) restant à 4 jours. Le représentant des maires du Bas-Rhin a annoncé que certains maires souhaitent un nouveau report pour remettre leur copie (demandée pour décembre 2013, pour un passage en 2014). Certains attendent les dotations budgétaires. Certaines communes qui ne bénéficient pas de taxes professionnelles importantes pensent déjà ne pas avoir les moyens financiers, en personnel, en infrastructures d'assurer la réussite d'une telle réforme. Mme le recteur a jugé qu'un report serait irresponsable aux vues des enjeux (170 000 élèves concernés en 2014) mais également des échéances électorales à venir. Elle invite toutes les équipes municipales à mettre en place un comité de pilotage clairement identifié réunissant le plus d'acteurs possible. Le SNUipp-FSU67 souhaite que cette concertation se mette en place rapidement avec tous les acteurs du terrain et spécialement les enseignants et leurs représentants.
- Les animations pédagogiques des enseignants sont également tributaires de cette nouvelle organisation et il n'y a pas de cadrage académique ou départemental. Chaque IEN organise ces formations : après 17h ou après 15h30, le samedi matin ... Le SNUipp-FSU67 sera très attentif à ce que les conditions de travail des enseignants ne se dégradent pas.

Dans un second temps, l'avancée des réflexions pour les 2 grandes communes de l'Académie que sont Strasbourg et Mulhouse a été abordée.

Mulhouse : un conseil participatif comprenant 3 niveaux a été mis en place. Un comité stratégique (les décideurs), un comité technique et un conseil participatif (les mêmes + les associations de parents, le milieu associatif, les représentants des personnels de l'Education nationale mais aussi des personnels municipaux...) travaillent et se retrouvent régulièrement pour présenter les axes, les propositions, en discuter...

Strasbourg : un Projet Educatif Local a été finalisé avant l'été. 6 comités de quartiers vont se mettre en place pour des déclinaisons plus locales.

Le SNUipp-FSU67 souligne et déplore que contrairement à Mulhouse, les représentants du personnel n'ont pas été conviés à s'associer à cette réflexion. Une telle réforme ne peut se faire sans l'adhésion des enseignants, des conseils d'école qui sont les vecteurs de sa réussite. Il rencontrera prochainement les représentants de la Mairie de Strasbourg.

Calendrier et outils

Les projets PEDT devront être finalisés au printemps 2014.

Les inspecteurs de circonscription mettent en place un outil de suivi de tout ce qui est fait et des avancées des travaux.

La CAF prépare un guide pratique des activités périscolaires.